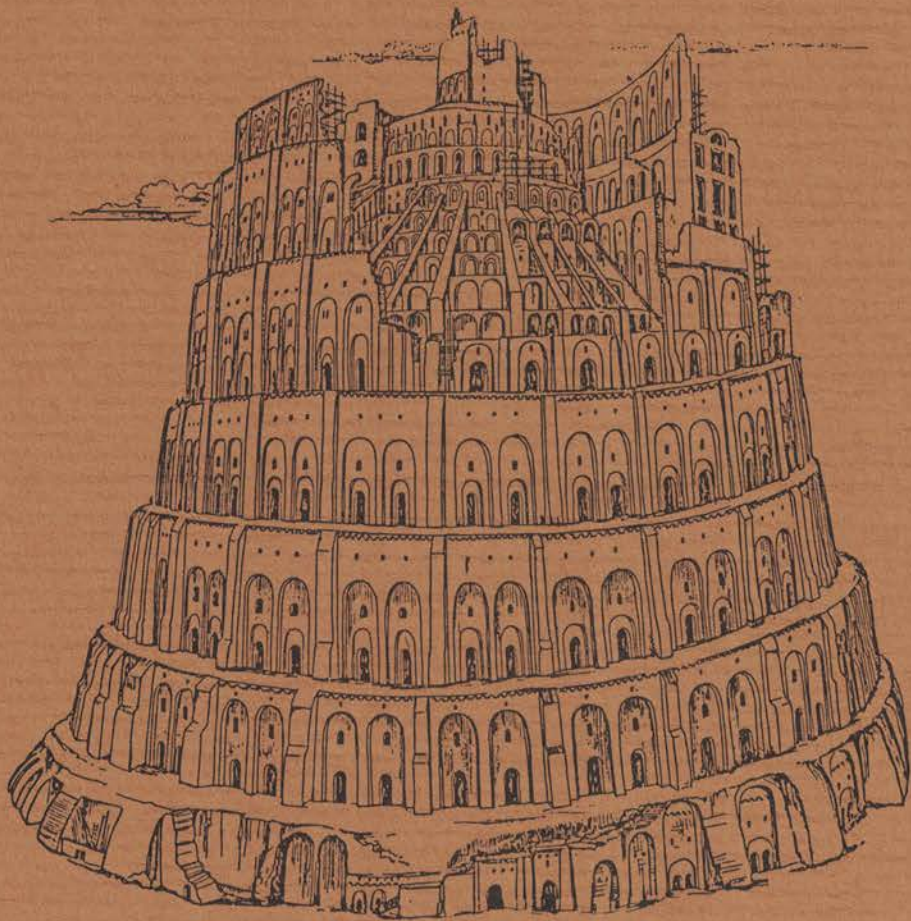


ENCRAGES

LES INDUSTRIES DE LA
LANGUE
ENJEUX POUR L'EUROPE

Actes du colloque de Tours



ENCRAGES

ENSEIGNEMENT-RECHERCHE : THEORIES ET PRATIQUES

Les industries de la langue Enjeux pour l'Europe Actes du colloque de Tours

Avertissement

Cette livraison d'*Encrages* reprend les principales communications du colloque "Les industries de la langue : Enjeux pour l'Europe", organisé à l'initiative du Conseil de l'Europe et tenu à l'Université François Rabelais de Tours les 28 février et 1er mars 1986, ainsi qu'une partie des contributions scientifiques du rapport *Les industries de la langue : Un grand enjeu culturel, scientifique et technologique pour la France*, remis au ministre de la recherche et de la technologie par Bernard Cassen, en novembre 1985, dans le cadre de la Mission industries de la langue.

Réalisée par la Mission industries de la langue et la rédaction en chef d'*Encrages*, cette publication a bénéficié du soutien du Conseil de l'Europe, du Centre de recherche de l'Université Paris VIII et du groupe Hachette.

Association ENCRAGES : connaissance des pays anglophones
Département d'études des pays anglophones
Université Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis Automne 1986

ENCRAGES

Enseignement, recherche, théories et pratiques

Revue trimestrielle de l'association *Encrages : connaissance des pays anglophones*

Département d'études des pays anglophones
Université Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis

Siège social : 100, ave du Général Leclerc, 75014 - PARIS

Comité de rédaction

Mireille Azzoug, Lazare Bitoun, David Camroux, Bernard Cassen, Pierre Dommergues, Maurice Goldring, Guy Leclercq, Jean-Michel Palmier, Clive Perdue, François Poirier, Michel Royer, Olga Scherer, Renaud Zuppinger

Rédaction en chef

Mireille Azzoug

en collaboration pour ce numéro avec Bernard Cassen et Jean-François Dégremont

Maquette générale

Mireille Azzoug

Exécution

Marianne Cassen et Joseline Capron

Secrétaire de la revue

Chantal Dusart

Administration et service vente

Encrages, Département d'études des pays anglophones

Université Paris VIII-Vincennes à Saint-Denis

2, rue de la Liberté - 93 526 Saint-Denis, cédex 02

Tél : 48 21 63 64, postes 11 81 et 12 54

Prix de vente de ce numéro (170 pp., format 21 x 29) :

France : 90 F (Europe : 100 F et Etats-Unis : 130 F), franco de port

Abonnement : 160 F par an (2 numéros simples et 1 numéro double)

Ventes sur place et commandes en nombre : conditions spéciales

Abonnements et commandes doivent être adressés à :

Encrages, à l'adresse ci-dessus

Règlement : par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre d'*Encrages*

Directeur de la publication

Bernard Cassen

Dépot légal : 3ème trimestre 1986

Fabrication

Imprimerie : J.I.E.F., 106 rue de la Jarry, 94 300 - Vincennes

N° d'ordre du registre des travaux de l'imprimeur : N°003

N° d'ordre du registre des publications de l'éditeur : N° 15

Sommaire

Numéro 16 - Automne 1986

Les industries de la langue - Enjeux pour l'Europe Actes du colloque de Tours

Présentation : José Vidal Beneyto 5
Avant-propos : la langue au cœur du patrimoine de la Touraine, André-Georges Voisin 8

I - L'enjeu culturel

- 1 - Un nouveau front pour le français et les langues de l'Europe, *Bernard Cassen* 12
- 2 - La francophonie n'est concurrente de personne, *Léopold Sedar Senghor* 15
- 3 - Contre un espéranto au rabais : les ordinateurs au service de la diversité linguistique, *Jack Lang* 17

II - Les bases scientifiques

- 4 - Au croisement de l'informatique et de la linguistique, *Jean-François Dégremont* 22
- 5 - Linguistique et industries de la langue, *Philippe Amiel* 27
- * 6 - Les méthodes informatiques adaptées au traitement des langues naturelles, *Dominique Perrin et Maurice Nivat* 31
- * 7 - Text analysis : the state of the art, *Henry Thompson* 35
- * 8 - La génération automatique de textes en langue naturelle, *Laurence Danlos* 41
- * 9 - Une mise à plat du français écrit, *Maurice Gross* 51
- * 10 - Multifunctional lexical databases, *Antonio Zampolli* 56
- * 11 - Etat de l'art en communication parlée, *Jean-Sylvain Liénard* 66
- * 12 - Perspectives de la recherche en communication parlée, *René Carré* 73
- * 13 - Speech synthesis as a component of speech technology and information systems, *Gunnar Fant, Björn Granström; Rolf Carlson* 76
- * 14 - Les banques de sons, *René Carré* 84

III - La dimension européenne et internationale

- 15 - Terminology and modern society : the role of INFOTERM, *Christian Galinski* 92
- 16 - Un cadre juridique harmonisé pour les langues européennes, *Christine Poitevin* 97
- 17 - Multilinguisme et multiculturalisme : les actions de l'Académie européenne, *Raymond Daudel* 101
- * 18 - La CCE et les industries de la langue, *Loll Rolling* 103
- 19 - Le Manifeste de Tours pour la sauvegarde du patrimoine linguistique européen et les propositions du Conseil de l'Europe, *Marcelino Oreja* 106

IV - Echantillons d'une industrie.

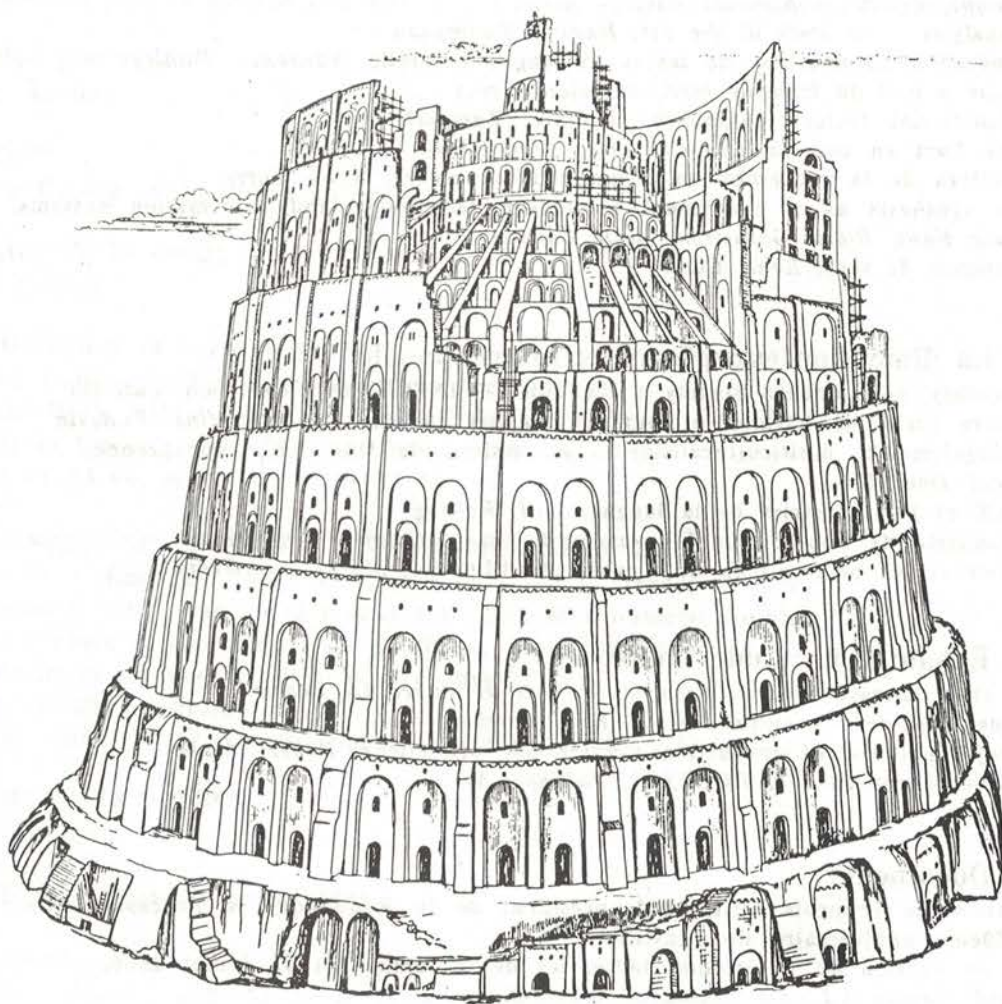
- * 20 - ERLI et le langage naturel, *Bernard Normier et Pierre Le Loarer* 112
- * 21 - Quelques machines à entrée vocale, *Erik Lambert* 126
- * 22 - Le projet national de traduction assistée par ordinateur, *Robert Mahl* 131
- * 23 - Un projet européen : EUROLEXIC, *Philippe Amiel* 139

V. - Documents

- 24 - Allocution de François Mitterrand, président de la République, à l'occasion du 350ème anniversaire de l'Institut 144
- 25 - Bilan de l'action de la Mission industries de la langue au 31 juillet 1986, *Bernard Cassen et Jean-François Dégremont* 148
- 26 - La mise en œuvre des propositions du Conseil de l'Europe au colloque de Tours, *José Vidal-Beneyto* 152

ENCADRE
Sommaire
RECHERCHES
LES INDUSTRIES DE LA
LANGUE
ENJEUX POUR L'EUROPE

Actes du colloque de Tours



PRESENTATION

*José Vidal-Beneyto **

La diversité linguistique se situe au cœur même de l'identité culturelle de l'Europe. Une langue n'est pas uniquement un véhicule de communication. Elle reflète une histoire, une civilisation, un système de valeurs. Elle a une réalité spirituelle autant que matérielle et, comme le disait Gramsci, elle " contient les éléments d'une conception du monde et d'une culture."

Le grand historien français récemment décédé, Fernand Braudel, a pu écrire "La France c'est d'abord la langue française". Il n'est pas un homme de culture de l'un quelconque des pays d'Europe qui ne puisse établir la même équivalence entre sa communauté nationale et sa langue nationale.

Le multilinguisme et la multiculturalité apparaissent donc comme des caractéristiques spécifiques de l'Europe. Il est donc évident que tout renforcement de la coopération entre les Etats européens dépend, dans une large mesure, de la connaissance et de la pratique de la langue des partenaires, et en particulier des langues dites de moindre diffusion. C'est pourquoi toute domination d'un ou de plusieurs groupes sociaux, économiques ou culturels par un autre groupe, constitué d'une ou de plusieurs communautés à caractère culturel spécifique, est à exclure. Comme l'écrivait avec justesse Riccardo Petrella (1) :

" Contrairement à la logique monolingvistique, uniformisante et restrictive qui a inspiré jusqu'à une date récente la politique linguistique des Etats-nations, le point de départ d'une action européenne ne pourra être que la reconnaissance de la multiplicité des faits linguistiques et culturels au sein de l'espace européen. Qu'il s'agisse des langues officielles nationales, des langues dites régionales ou des langues des migrants, l'objectif devra être celui de la valorisation sans frontière de ce capital humain considérable"

Alors que certains ont voulu voir dans la diversité linguistique un handicap et que d'autres en prennent acte comme d'un simple constat, il convient, au contraire, de la promouvoir comme une ressource unique en l'exploitant avec discernement. Une démarche prenant en compte la chance, les atouts qui sont ceux de la diversité linguistique européenne, doit passer du constat de la multiculturalité et du multilinguisme à leur promotion, source de convergences et de rapprochement.

L'apprentissage et la pratique de la langue du partenaire sont des préalables au dialogue. Et il est important de pouvoir dialoguer d'abord avec ses voisins. L'Europe, dans laquelle la plupart des Etats sont entourés d'autres Etats de langue différente, est un cadre approprié pour la mise en œuvre d'une politique résolument pluriculturelle. L'apprentissage des langues vivantes dans chacun des pays devrait donc très largement tenir compte des phénomènes de voisinage.

Il est deux domaines où la spécificité du fait linguistique national, comme condition de la création, est décisif : la production littéraire et - cela n'apparaît pas toujours aussi évident - la production scientifique. On imagine mal un écrivain s'exprimant dans une langue qui ne serait pas sa langue maternelle ou une autre langue avec laquelle il entretiendrait un rapport affectif très fort. On ne produit pas un roman ou de la poésie dans une "langue de communication internationale." Le maintien de chacune des langues écrites en Europe est donc le préalable à toute sauvegarde de son patrimoine littéraire

* Directeur de l'enseignement, de la culture et du sport au Conseil de l'Europe.

et, surtout, de son potentiel littéraire. La valorisation de cette production passe par un effort de traduction systématique dans le maximum de langues.

En matière scientifique, la nécessité indiscutable d'un véritable flux transfrontières permanent des résultats de la recherche ne se traduit pas ipso facto par l'octroi à une langue unique (ou à plusieurs langues) du statut de véhicule transnational de ces résultats. Ce pas est facile à franchir pour qui ne mesure pas les conséquences culturelles, politiques et économiques d'un tel renoncement. Le chercheur a aussi des obligations envers la communauté nationale qui, par les efforts qu'elle consent, permet de créer les conditions matérielles de développement de la recherche, avant même de pouvoir en bénéficier. L'une des exigences légitimes de cette communauté, c'est que l'on s'adresse à elle dans sa langue. Ne pas être présente sur les fronts scientifique et industriel équivaut au suicide pour une langue. Chacune doit donc veiller à son enrichissement terminologique permanent.

La langue de la recherche n'est pas indissociable du statut de la science elle-même. Les enjeux scientifiques et technologiques conditionnent l'avenir de la race humaine et, comme de récents événements l'ont montré, les citoyens ont un besoin vital d'informations sur ces sujets. Le physicien Jean-Marc Lévy-Leblond a pu écrire que la nécessaire démocratisation et la nécessaire transparence des politiques scientifiques exigent une continuité du discours de la science avec le discours sur la science, et donc d'abord une continuité linguistique. Pour le chercheur, premier acteur de la politique scientifique, il ne peut être question de préconiser cette démocratisation de la science dans la langue de ses concitoyens, tout en y apportant sa contribution dans une autre langue.

La multiplication des canaux audiovisuels (par ondes hertziennes, par le câble, par les satellites) peut constituer un grave danger pour les cultures et les langues de l'Europe, si chacune d'entre elles n'y est pas convenablement représentée ou, au contraire, une chance si chacune d'elles trouve à s'y exprimer.

A ce jour, cependant, les discussions et les interrogations sur l'utilisation des langues ont porté sur la communication entre humains, soit à travers la parole directe ou enregistrée, soit à travers l'écrit dans tous les domaines de la communication. Or, aujourd'hui, les problématiques sont en train de s'élargir à l'utilisation de la langue dans le dialogue homme-machine et, surtout, à l'utilisation de la langue par les machines elles-mêmes. Sans que les fronts précédents soient pour autant solidement tenus, c'est un nouveau front qui s'ouvre, sans doute décisif.

De quoi s'agit-il ? D'une irrésistible expansion de l'ordinateur, qui n'est plus confiné à l'univers scientifique et industriel et s'installe dans le secteur tertiaire, avec la bureautique "intelligente", avant d'envahir notre univers quotidien. Si ce nouveau partenaire a besoin d'instructions - écrites ou orales - il n'est pas passif : il dialogue, il génère déjà et, demain, générera encore davantage de la parole et de l'écrit. En bref, les langues, jusqu'à présent vecteurs de la communication entre humains, sont en train de se transformer également en moyens de communication avec les machines et, par là même, en matières premières donnant naissance, après incorporation d'une valeur ajoutée, logicielle, bureautique ou éditoriale, à des produits industriels. Au point que l'on peut maintenant parler d'industries de la langue, qui fabriquent et commercialisent des automates capables d'interpréter et de générer le langage naturel, écrit ou parlé.

C'est en ayant pleine conscience de ces enjeux que le secrétaire général du Conseil de l'Europe, M. Marcelino Oreja, déclarait le 4 octobre 1985 à Grenade, lors d'une réunion des ministres européens de la culture, que "les industries de la langue constituent un défi que le Conseil de l'Europe entend relever".

Dès le 28 octobre, une réunion d'experts était organisée à Strasbourg, au siège du Conseil, avec des représentants de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Norvège, de la République fédérale d'Allemagne et de la Suède. Pour cette réunion, et pour les initiatives qui allaient en résulter, le Conseil de l'Europe allait largement s'appuyer sur la réflexion conduite en France par une équipe animée par Bernard Cassen, à qui le ministre de la recherche et de la technologie avait confié une mission visant précisément à expliciter et valider le concept d'industries de la langue. M. Cassen, efficacement assisté de M. Jean-François Dégremont, allait remettre à son gouvernement un rapport intitulé Les industries de la langue - Un grand enjeu culturel, scientifique et technologique pour la France.

Ce rapport, qui allait contribuer à une large sensibilisation des milieux de la culture, de la recherche, de l'industrie et de l'administration françaises et, au-delà, de la communauté francophone,

fdéveloppait une problématique et préconisait des mesures qui, tout en étant adaptées à la réalité française, pouvaient, dans leur esprit, être reprises à leur compte par d'autres Etats.

C'est pourquoi le Conseil de l'Europe, désireux de provoquer une prise de conscience européenne sur les enjeux des industries de la langue, confia à MM. Cassen et Dégremont, secondés par Mme Joseline Capron, la présidence du comité d'organisation du colloque international qu'il comptait organiser sur ce thème. Cette manifestation eut lieu à Tours les 28 février et le 1er mars 1986. Elle bénéficia de l'appui de plusieurs administrations et organismes français et de l'accueil généreux du Conseil général d'Indre et Loire et de son président M. André-Georges Voisin. Intitulé "Les industries de la langue - Enjeux pour l'Europe", le colloque rassembla plus de 500 personnalités européennes : écrivains, traducteurs, chercheurs, industriels, fonctionnaires... Parmi les personnalités qui y participèrent, autour du secrétaire général du Conseil de l'Europe, je citerai, parmi tant d'autres, M. Jack Lang, ministre français de la culture ; Mme Maria Teresa Gouveia, secrétaire d'Etat à la culture du Portugal et vice-présidente du Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe ; S.E. Joan Reventos, ambassadeur d'Espagne en France ; M. Philippe Rossillon, secrétaire général de l'Union latine ; M. Stelio Farandjis, secrétaire général du Haut Conseil de la francophonie ; M. Raymond Daudel, président de l'Académie européenne des sciences, des arts et des lettres ; M. Loll Rolling, chef de division à la Direction générale XIIIB de la Commission des communautés européennes ; M. Philippe Lemoine, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, qui eut la responsabilité du rapport de synthèse, et l'écrivain Anthony Burgess dont la présence et les interventions donnèrent un relief particulier aux travaux.

Le colloque, qui entendit un message du président Senghor, et dont les conclusions furent tirées par M. Marcelino Oreja, s'organisa autour de quatre grands axes : l'enjeu culturel, les bases scientifiques, les premières réalisations industrielles des industries de la langue et enfin leur dimension européenne et internationale. C'est aussi l'architecture générale qui a été retenue pour cette livraison de la revue *Enclaves*, publiée par le Département d'études des pays anglophones de l'Université de Paris VIII, avec l'appui du Conseil de l'Europe et le soutien du groupe Hachette.

Le Conseil de l'Europe a en effet souhaité que les grands thèmes traités à Tours puissent bénéficier d'une large diffusion en Europe, et il a accueilli avec faveur la proposition de Mme Mireille Azzoug, rédactrice en chef d'*Enclaves*, de consacrer un numéro spécial de sa revue aux industries de la langue. L'Université de Paris VIII, qui compte en son sein une équipe de recherche "Technologies de la communication et industries de la langue", ainsi qu'un laboratoire de traduction et de traductologie, avait d'ailleurs été représentée à Tours par un fort contingent d'étudiants et d'enseignants. Nous comptons sur elle comme sur l'Université François Rabelais de Tours, qui accueillit les travaux du colloque, et comme sur toutes celles d'Europe qui y étaient représentées par d'éminents scientifiques, pour constituer autant de foyers de recherche et de diffusion sur les industries de la langue. C'est à elles, entre autres, que s'adresse l'invitation pressante de M. Marcelino Oreja, formulée dans le "Manifeste de Tours pour la sauvegarde du patrimoine linguistique de l'Europe", adopté à l'unanimité par les participants au colloque.

Ce manifeste informera le dialogue entre le secrétariat, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe et les différents Etats membres. Déjà, de premières initiatives ont été prises, dont on trouvera le détail en annexe, au chapitre 26. D'autres suivront à n'en pas douter, car j'ai le sentiment personnel que les industries de la langue sont un des thèmes sur lesquels les Etats de l'Europe peuvent conforter leur identité culturelle et linguistique propre, tout en approfondissant leur mouvement vers l'union.

NOTE

- (1) "Vers une politique linguistique européenne : faits et interrogations", *Quaderni di sociologia della comunicazione*, vol. 7, septembre 1980, pp. 56-57.